

Restez informé sur le projet du REM en vous inscrivant à nos infolettres à rem.info/infolettre



Retour sur les analyses de bruit

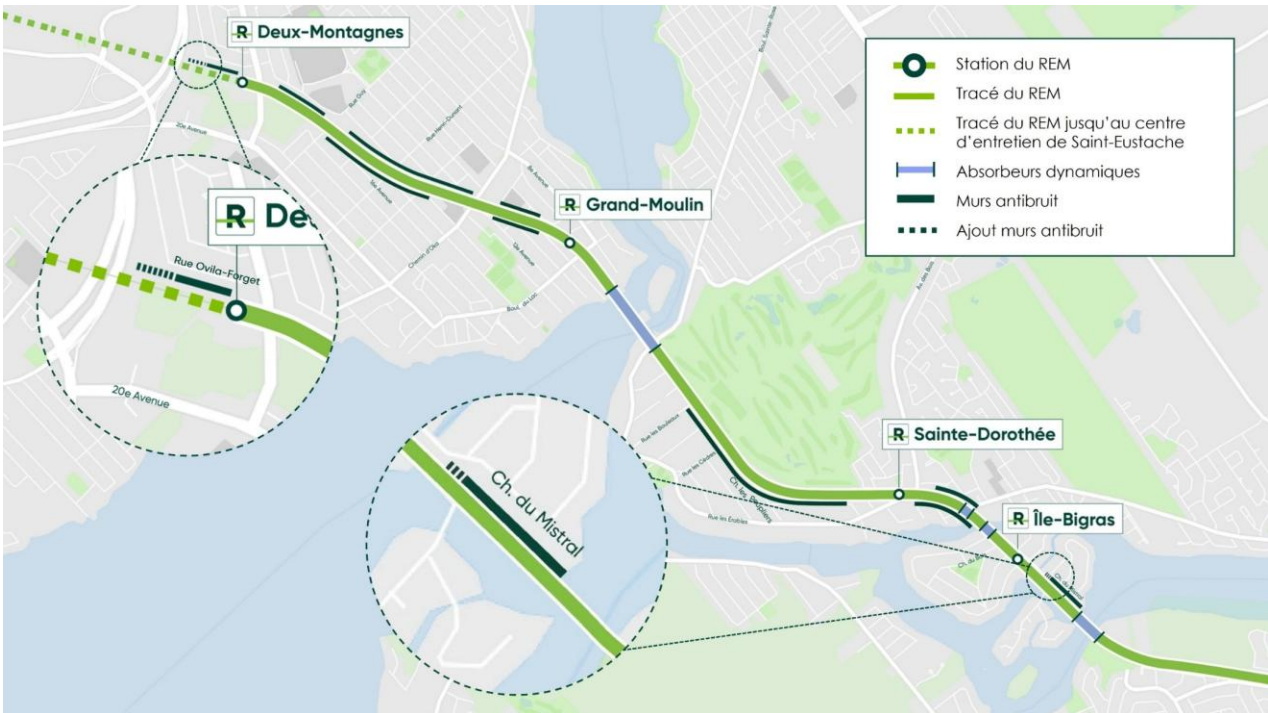
Secteurs de Deux-Montagnes et Laval

Au cours des derniers mois, le REM a circulé sur les antennes Deux-Montagnes et Anse-à-l'Orme dans le cadre d'essais dynamiques. Ces essais ont permis à SYSTRA, une firme spécialisée en ingénierie ferroviaire et en acoustique, de réaliser des analyses sonores complémentaires sur le bruit du REM en exploitation.

Des mesures d'atténuation complémentaires

Ces analyses démontrent que les mesures d'atténuation du bruit déjà en place, soit les murs antibruit et le meulage de voies réalisé en 2024, sont efficaces. Néanmoins, à certains endroits, les mesures d'atténuation doivent être bonifiées. Dans les secteurs de Deux-Montagnes et Laval, cela se traduit par le **prolongement des murs antibruit** déjà en place ainsi que l'installation d'**absorbeurs dynamiques**.

Localisation de l'ensemble des mesures d'atténuation dans votre secteur :



- **Les absorbeurs dynamiques** : comme ceux installés sur l'antenne Rive-Sud, les tests ont montré que cet équipement, installé directement sur le rail, est efficace pour absorber les vibrations et le bruit qui en résulte, surtout sur les ponts et les structures aériennes.
- **Le mur antibruit** : Le mur antibruit est un obstacle physique installé en bordure de voie pour limiter la propagation du bruit. En complément de ceux déjà mis en place aux endroits ciblés par la modélisation sonore initiale, des prolongements sont prévus sur l'Île-Bigras à Laval ainsi qu'à Deux-Montagnes, aux abords de la rue Ovila-Forget.

Échéancier et prochaines étapes

L'installation de ces mesures a déjà commencé et se poursuivra dans les mois à venir.

Conformément au cadre réglementaire et à nos engagements, un programme de suivi sonore sera mis en place pour vérifier l'efficacité de l'ensemble des mesures d'atténuation installées sur le réseau du REM, après 1, 5 et 10 ans d'opérations. L'équipe du REM fera également un suivi volontaire à la 2^{ème} et 3^{ème} année d'opération du REM.

Pour plus de détails sur ces analyses sonores et notre démarche sur le bruit, consultez notre actualité publiée récemment à ce sujet sur rem.info/fr/actualites/retour-bruit-dm-aao

Stay informed about the REM project by subscribing to our newsletter at rem.info/en/newsletter



Update on Noise Analyses

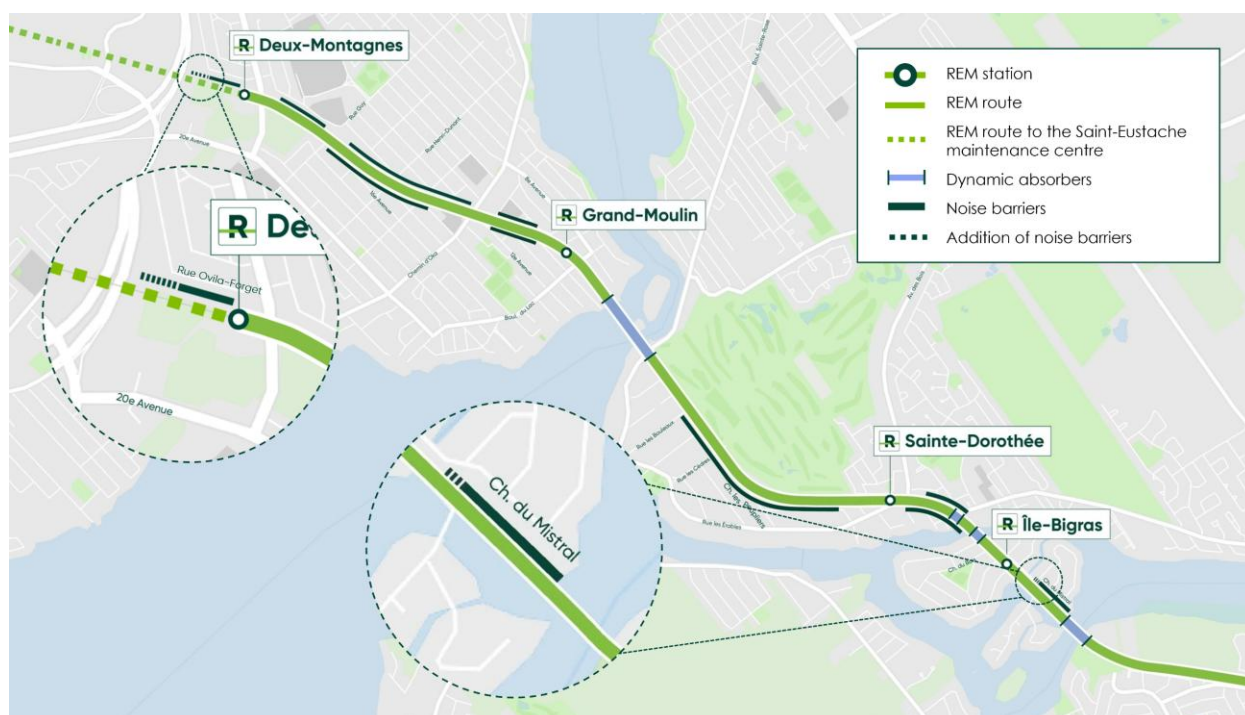
Deux-Montagnes and Laval sectors

In recent months, the REM has been operating on the Deux-Montagnes and Anse-à-l'Orme branches as part of dynamic testing. These tests enabled SYSTRA, a firm specializing in railway engineering and acoustics, to carry out additional sound analyses on REM operational noise.

Additional mitigation measures

Based on the findings of these analyses, it has been demonstrated that the noise mitigation measures already implemented, including the noise barriers and track grinding done in 2024, have been effective. However, in certain areas, the mitigation measures need to be improved. In the Deux-Montagnes and Laval sectors, this means an **extension of the existing noise barriers** and the installation of **dynamic absorbers**.

Location of all mitigation measures in your sector:



- **Dynamic absorbers:** As with those installed on the South Shore branch, tests have shown that this equipment, installed directly on the tracks, is effective in absorbing vibrations and the resulting noise, especially on bridges and overhead structures.
- **Noise barrier:** A noise barrier is a physical structure installed along the tracks to limit the spread of noise. In addition to those already in place in the locations identified during the initial noise modelling, extensions are planned for Île-Bigras in Laval and for Deux-Montagnes along Ovila-Forget Street.

Timeline and next steps

The implementation of these measures has already begun and will continue in the coming months. In accordance with the regulatory framework and our commitments, a noise monitoring program will be implemented to assess the effectiveness of all mitigation measures installed on the REM network after 1, 5, and 10 years of operation. The REM team will also voluntarily conduct follow-ups during the 2nd and 3rd years of operation.

For more information on these noise analyses and our approach to noise reduction, see our recently published news item on this topic at rem.info/en/news/update-noise-analyses-dm-aao